



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

REPIBLIK D AYITI

ÉTAT D'URGENCE

BULLETIN D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN

Lundi 25 Janvier 2010

- **Un tremblement de terre de magnitude 7.0 a frappé Haïti le 12 janvier 2010. Le tremblement de terre a été suivi de plus d'une centaine de répliques. C'est le tremblement de terre le plus destructeur de l'Histoire d'Haïti.**

Bilan partiel du tremblement de terre :

- Environ 112 200 morts, 195 000 blessés, 1 million de sans abris, la moitié des maisons détruites à Port-au-Prince, Jacmel et Léogane ; au moins 23 centres hospitaliers privés effondrés. Dégradation des moyens économiques et sociaux de la population.
- 50 équipes de sauvetage en provenance de l'étranger et composées de 1800 personnes ont pu sauver 132 victimes des décombres ;
- Le gouvernement a annoncé hier la création de 2 camps pour les personnes déplacées de Port-au-Prince: l'un sur la route de Tabarre et l'autre à la Croix des Bouquets.
- Aucune nouvelle secousse n'a été ressentie depuis celle du vendredi 7h54 du matin. Un communiqué de presse de l'United State Geological Survey (USGS) publié le 21 janvier 2010 présente une estimation de l'activité des répliques pour les trente prochains. Selon ce communiqué, la probabilité d'un ou plusieurs séismes de magnitude 7 ou supérieure surviennent est moins de 3% ; un ou plusieurs séisme(s) de magnitude 6 ou plus, est de 25% ; un ou plusieurs séismes de magnitude 5 ou plus, est d'environ 90%. Approximativement 2 ou 3 répliques de magnitude 5 ou supérieure sont attendues pendant cette période de temps. Une secousse aurait été ressentie cette nuit à Cornillon. Cependant, elle n'a pas été enregistrée par l'USGS.
- Il faut à tout moment être conscient de la conduite à mener si le sol commence à trembler. Les espaces ouverts sont généralement sûrs, mais courir parmi des chutes de débris pour atteindre un espace ouvert peut être dangereux. Seuls des ingénieurs qualifiés peuvent déterminer si un bâtiment endommagé est sûr et peut être réoccupé. La règle à tenir tant que les ingénieurs ne sont pas sur place la suivante : si un bâtiment n'a pas l'air sûr, c'est qu'il ne l'est pas. On doit éviter de pénétrer ou de réoccuper une structure clairement endommagée.



PRIORITÉS ET DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES

- **Demande du Président René Préal à la communauté internationale:** Besoins urgents de 200 000 tentes familiales solides pour abris provisoire respectant les standards OCHA/UNHCR.
- Le transport aérien de ces tentes doit être absolument priorisé, sur les aéroports de Port-au-Prince en Haïti, Barahona et/ou San-Isidro en République Dominicaine, par avions de grande capacité. L'urgence s'aggrave avec la proximité de la saison des pluies. Entre-temps, nous en appelons spécialement aux partenaires bilatéraux pour rendre disponible tous les stocks disponibles - en particulier militaires. Nous sollicitons de la communauté internationale de procéder à des commandes groupées de tentes pour faciliter la logistique sur le terrain.
- 36 millions de rations alimentaires prêtes à manger sont indispensables pour faire face aux besoins de 1.5 million de personnes. De plus, riz, haricots et huile peuvent être fournis comme alternative complémentaire pour la couverture d'une partie de ces besoins.
- Le Président Préal a également demandé la création de 6 autres camps pour personnes déplacées en dehors du PAP, où les gens pourront être employés par des projets de construction. Le premier camp devrait être mis en place dans les prochains jours.
- Le Premier Ministre Bellerive a réaffirmé son refus que des mesures d'adoptions précipitées soient enclenchées. Le gouvernement veut éviter toute possibilité de départs non contrôlé d'enfants haïtiens et de développement de trafics d'enfants. Selon un accord avec certaines ambassades certains dossiers en cours et pour lesquels tous les pré-requis avaient été remplis ont été finalisés pour permettre à ces enfants de quitter le pays. La Brigade de Protection des Mineurs de la Police nationale d'Haïti va travailler en étroite collaboration avec un groupe de travail sur la protection des enfants qui sera activé prochainement et un dispositif de sécurité est mis en place à l'aéroport pour vérifier que tous les documents liés à l'adoption d'enfants qui quittent le pays sont en ordre. pour sera mis en place à l'aéroport pour vérifier.
- Les ONGs et autres donateurs sont vivement encouragés à coordonner leur distribution alimentaire avec le mécanisme de coordination des Nations Unies mis en place.
- Il faut à tout moment être conscient de la conduite à mener si le sol commence à trembler. Les espaces ouverts sont généralement sûrs, mais courir parmi des chutes de débris pour atteindre un espace ouvert peut être dangereux. Seuls des ingénieurs qualifiés peuvent déterminer si un bâtiment endommagé est sûr et peut être réoccupé. La règle à tenir tant que les ingénieurs ne sont pas sur place la suivante : si un bâtiment n'a pas l'air sûr, c'est qu'il ne l'est pas. On doit éviter de pénétrer ou de réoccuper une structure clairement endommagée.



Bilan partiel des dégâts
(Dénombrement effectué par les mairies et les comités de protection civile)

Département	Morts	Disparus	Blessés	Familles sinistrées	Personnes hors de leur domicile recensées par les mairies	Maisons	
						Détruites.	Endommagées
Ouest	111827	333	193273	62447	598766	7703	16965
Sud-Est	378	8	563	16196	10810	3160	11293
Nippes	12		39	4279		257	4022
Grand'Anse	9		19	783	45	80	703
Total	112226	341	193894	83705	609621	11200	32983

ACTION GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement prend des dispositions pour prendre en charge la coordination des actions humanitaires.

- Tous les jours à 7h du matin, le ministre de l'intérieur rencontre l'ensemble des agences des Nations Unies
- Tous les jours à 8h le Premier Ministre préside une réunion de travail de mise en commun avec tous les responsables gouvernementaux, les bailleurs de fonds, les ambassades et les agences de coopération

Coordination

- L'aide humanitaire à l'extérieur de la zone métropolitaine est en expansion. De plus en plus d'aide atteint Jacmel, mais des mécanismes de coordination appropriés doivent être mis en place. Atteindre les zones des partenaires humanitaires à l'extérieur du PAP est en expansion. Le gouvernement a renforcé les autorités locales avec l'affectation de ministres à des zones spécifiques et des centres d'opération d'urgence ont été mis en place pour la région de Gressier à Petit-Goâve et à Cabaret.

• **Santé**

- Environ 94 institutions de santé sont approvisionnées en médicaments.
- Quant aux installations médicales, dans la zone métropolitaine, dix-huit hôpitaux et 5 hôpitaux de campagne sont opérationnels. Six autres hôpitaux de campagne devraient bientôt être disponibles.
- Le plus grand défi pour la Commission est de pouvoir évaluer de manière globale les lacunes et besoins en terme de services d'urgence, de traumatologie et d'obstétrique-gynéco.

• **Aide alimentaire et eau**

- Il y a environ 600 000 personnes regroupées dans près de 500 abris spontanés et plus de 400 000 autres dans les rues qui ont un besoin urgent d'aide alimentaire. Ce qui donne un total de plus d'un million de personnes. Ces chiffres ne concernent que la population de la grande région de Port au Prince. Près de 300 000 personnes



auraient déjà quitté la capitale pour se réfugier dans les villes des autres départements et dans les régions rurales.

- Aujourd'hui 24 janvier, on estime que la capacité de distribution de l'aide alimentaire varie entre 200 000 à 300 000 rations par jour. Ce qui veut dire que, seulement à Port-au-Prince et ses environs, plus de 800 000 personnes ne peuvent être satisfaites. C'est le principal défi.
- Un autre problème auquel il nous faut faire face, c'est la coordination de la distribution de l'aide. Il existe des dizaines d'acteurs différents qui interviennent, avec toute leur bonne volonté, pour assister la population. Mais à cause des faiblesses dans la coordination, on constate que le peu d'aide disponible pourrait être mieux distribué. Certains campements ont bénéficié dans une journée de plusieurs distributions et d'autres n'ont rien reçu depuis le début de la crise. Pour faire face à ce problème le gouvernement a tout de suite monté une commission de coordination de l'aide alimentaire. Cette commission travaille à deux niveaux. Premièrement au niveau national en rassemblant toutes les informations sur les institutions qui distribuent de l'aide :
 - Quelles sont les quantités disponibles?
 - Où interviennent-elles ? etc.
- Deuxièmement, au niveau de chaque municipalité, la commission s'est entendue avec tous les maires de la région métropolitaine pour envoyer une équipe de volontaires pour les appuyer dans leur travail d'identification des besoins.
- Aujourd'hui, dans la grande région de Port-au-Prince, nous commençons une phase où l'aide est distribuée en fonction d'une planification qui se fait au niveau de chaque commune. Les besoins sont évalués à ce niveau où on essaie de tenir compte de toutes les demandes exprimées par les groupes de citoyens, les organisations populaires, les représentants des campements etc. Ensuite des instructions sont passées aux agences qui disposent de stock. Mais il faut se rappeler que les besoins (un million de personnes) dépassent largement la capacité actuelle (entre 200 000 à 300 000 rations par jour).
- Au début de la crise, le PAM disposait de 5 000 rations par jour. Rapidement cette organisation est passée à 10 000 puis 45 000 et 60 000, et s'approche aujourd'hui de 100 000 rations. La République Dominicaine a dépêché 7 unités de cuisines mobiles qui préparaient au début 12 000 plats chauds et arrivent aujourd'hui à environ 45 000. Le Programme National des Cantines Scolaires (PNCS) du Ministère de l'Éducation Nationale, prépare 25 000 plats chauds par jour. De plus nous avons recensé environ une vingtaine d'autres organisations y compris certaines forces armées étrangères qui distribuent aujourd'hui environ 40 000 rations par jour dans la capitale et dans d'autres régions.
- Donc malgré tous ces efforts il y a insatisfaction.
- Pour la question de l'eau, le Directeur de la DINEPA (Direction National d'Eau Potable et Assainissement) dirige un groupe travail qui rassemble les principales agences internationales, ONG et le secteur privé qui distribuent de l'eau. Aujourd'hui, les réseaux publics de distribution d'eau ont recommencé à fonctionner. De plus, près d'une centaine de camions sillonnent les rues de la capitale, l'eau est traitée et donc potable. Plus d'un million de dollars US ont déjà été dépensés pour ce dispositif qui permet de donner de l'eau potable à près de 300 000 personnes chaque jour dans la capitale. Peu à peu la distribution se fait en fonction des demandes exprimées au niveau de chaque municipalité.
- Devant ce constat et ce grand défi il nous faut être clair sur les points suivants :



- Malgré la grande frustration exprimée un peu partout, il faut reconnaître qu'il y a distribution massive de l'aide alimentaire. Ces efforts doivent être reconnus malgré le problème de coordination constaté dès le début de la crise et qui s'explique par la gravité de la catastrophe.
- Les efforts de coordination permettent peu à peu de mieux gérer l'aide pour qu'elle soit distribuée plus efficacement et plus équitablement.
- Malgré tous ces efforts et la bonne volonté de la communauté internationale, l'assistance humanitaire ne pourra jamais nourrir et satisfaire à 100% les besoins des habitants de la capitale et encore moins ceux de toutes les personnes réfugiées dans les autres départements.
- La réouverture des banques et la reprise graduelle de certaines activités économiques vont permettre à beaucoup de gens de reprendre leur autonomie et de satisfaire eux même leurs besoins. Déjà avant la crise, on estime que plus de 50% des Haïtiens vivant dans la capitale recevaient un appui financier de leur famille de l'étranger. Les transferts d'argent représentent la première source de devises du pays et 75% de ces devises servaient aux importations de produits alimentaires. Il faut compter sur la reprise des transferts, et de l'activité commerciale pour satisfaire comme avant une grande partie des besoins alimentaires de la population.
- L'aide internationale doit aussi consister en une aide économique pour créer du travail. Le pays a non seulement besoin de nourriture mais aussi d'argent pour assainir les villes, reconstruire etc. Avec des programmes de haute intensité de main d'œuvre, la population pourra disposer d'argent pour s'alimenter dignement.
- La production agricole nationale satisfaisait ces dernières années 40% des besoins alimentaires du pays. Fort heureusement ce secteur a peu été touché par la catastrophe. Des efforts importants avaient été consentis ces dernières années pour la relance de la production nationale. Il est urgent de reprendre ces programmes. Les réponses à la crise constituent une opportunité pour augmenter la production nationale agricole, la transformation et la commercialisation des produits. En ce sens le gouvernement a préparé une série de propositions pour appuyer massivement la prochaine campagne agricole du mois de février de façon à ce qu'on puisse disposer dans les trois prochains mois de plus de produits agricoles pour mieux satisfaire les besoins de la population.
- En attendant, pour la semaine du 25 janvier, la commission travaille avec tous les partenaires de la communauté internationale à augmenter l'aide disponible et à mieux coordonner sa distribution toujours en coordination avec les mairies et les organisations de la société civile. Ces efforts ne se font pas seulement à Port-au-Prince mais tiennent compte également de la situation des différents départements qui ont accueillis des centaines de milliers de réfugiés.
- Le gouvernement est conscient de l'ampleur de la catastrophe, des souffrances que vit la population et met tout œuvre pour trouver les réponses appropriées.
- **Carburant et énergie**
- La Commission a établi des quotas d'essences en fonctions des services prioritaires et effectue chaque jour des livraisons de carburant aux hôpitaux de la capitale. Il y a assez de carburant en Haïti pour 18 et 19 jours, entretemps les installations portuaires auront été réhabilitées. Une pénurie n'est donc pas prévue.



- Au niveau du site de la SOGED, neuf cent soixante quatre (964) gallons de diesel ont été livrés aux institutions étatiques de coordination et aux services d'urgences le 22 janvier 2010. Du 17 au 22 janvier 2010, le total de gallons livré arrive à six mille cinq cents quatre-vingt quatre et treize % (6,584.13).
- **Abris provisoires et reconstruction**
- 508 sites de regroupement des déplacés sont identifiés pour les principales communes touchées ; 314 sont déjà évalués et concernent 500 000 sans-abris ;
- Il y a un besoin urgent de plus de tentes pour deux nouveaux sites pour le relogement des personnes déplacées.
- Dans la capitale, un campement temporaire sera aménagé sur la route de Tabarre pour abriter environ 4000 personnes vivant actuellement dans des abris de fortune devant la Primature. Un autre site a été identifié dans la zone de Léogane.
- Des kits d'hygiène et des jerrycans ont été distribués à 29.013 personnes sur 14 sites dans les quartiers de Port au Prince de Pétiion Ville, Juvénat, Canapé Vert, Delmas 83 et Delmas 85.
- Plus de 235 000 personnes ont laissé Port-au-Prince pour la province (Nord : 13 500; Nord-Ouest : 31 250 ; Nord-Est : 7 700 ; Centre : 14 680 ; Artibonite : 62 573 ; Grand'Anse : 30 000 ; Sud : 22 425 ; Nippes : 30 000 ; Ouest : Communes non affectées : 22 800). Le gouvernement et les mairies concernées ont facilité leur déplacement en organisant des voyages gratuits;
- La migration par la route vers les régions plus sûres semblent se ralentir. Cependant, l'utilisation de la voie maritime pour rejoindre la Grande Anse s'est intensifiée. Les conditions de sécurité de ce moyen de transport sont cependant critiques. Les bateaux laissent PAP surchargés. La ville de Jérémie a accueilli ces derniers jours 30.000 déplacés, dont les deux tiers sont arrivés dans la ville par bateau.
- **Sécurité**
- Au niveau sécuritaire, la situation reste calme sur l'étendue du territoire.
- Le Directeur Général de la Police Nationale Haïtienne (PNH), Mario Andrésol, a annoncé que la police des Nations Unies, de la République Dominicaine de Police et Interpol coopèrent ensemble sur la question des prisonniers qui se sont évadés du Pénitencier National après le séisme. L'enquête sur cette question sera bientôt ouverte.

REPRISE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Le maintien de la sécurité dans la zone métropolitaine a permis la reprise graduelle de certaines activités commerciales cruciales telles que la distribution de camions d'eau et l'ouverture de certains supermarchés. Le climat relativement sécuritaire a aussi permis la continuation des activités commerciales informelles essentielles à la survie de la population telles les marchandes de fruits et légumes, de produits essentiels (riz, huile, spaguetti etc...) et les « machann manje kwit ».
- De nombreuses succursales de banques sont ouvertes depuis le Samedi 23 Janvier 2010, les banques ont également fonctionné exceptionnellement le dimanche 24 Janvier, permettant à de nombreux foyers de s'approvisionner de manière autonome.
- Six (6) MW ont été rendus disponibles à la Centrale Tripartite Pétiion (Hyundai). (ESD) Une ligne de distribution de la sous-station de Canapé Vert a été réhabilitée. Cette ligne est peut être mise sous tension. (EDH) La centrale Gaillard de Jacmel ainsi qu'un groupe de la centrale thermique sont opérationnels. Les villes de Cayes-Jacmel et de Jacmel sont partiellement alimentées. (EDH, RD); Le nettoyage du siège social de l'EDH en vue de la réintégration immédiate a débuté après; Une inspection de la centrale de Péligre et de la ligne de



transmission 115 kV de Péligre à Port-au-Prince est prévue pour bientôt avec l'assistance de la US Army. La fourniture des petites génératrices d'urgence et un poste mobile pour la sous-station Ancien Delmas est également prévue dans cette assistance;

- Les installations portuaires de Port-au-Prince sont partiellement rétablies et un premier bateau a pu accoster avec une cargaison de 123 tonnes métriques. The nombreux bateaux sont attendus dans les prochains jours. Le port a actuellement la capacité de recevoir 250 containers par jour avec l'objectif de pouvoir recevoir 350 containers par jour d'ici le 25 jours.

DONATIONS

- L'appel de fonds fait à la suite du tremblement de terre est couvert à 42%, ce qui représente 241 millions de dollars en contributions et un montant supplémentaire de 115 millions en promesses de dons. Vu l'urgence, les donateurs sont encouragés à rapidement concrétiser els promesses faites.
- Le Premier Ministre et Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, Monsieur Jean Max Bellerive est actuellement à Montréal dans le cadre d'une conférence des bailleurs pour discuter du cadre de coopération pour l'effort de reconstruction.

Liste des points focaux de la Commissions Aide alimentaire et eau

Nom	Prenom	Phone	Email	Mairie	
Sylvain Angrand Thomas	Rosita Jobert Linda	34 53 44 52 37 16 97 40 34 12 42 82	andjo_29@yahoo.fr andjo_29@yahoo.fr	Tabarre Tabarre Tabarre	Responsable
Charles Crevecoeur Michel	Pierre Charlemagne Jean Rossiny Daniel	34-38-9608- 37-80-1321 37-68-2138- 34-65-2310 37-90- 2277	piecharles1055@yahoo.com	Carrefour Carrefour Carrefour	Responsable
Leonard Badio Exume	Astrel Bernard Jean Robert Arthur	34-43-9115 35-58-0560 35-87-3738	robertbadio@yahoo.com a_exume@agriculture.gouv.ht	Port-au-Prince Port-au-Prince Port-au-Prince	Responsable
Durandis	Inette		idurandis@yahoo.com	Petion Ville	
Jasmin Germain Charles Pierre	Roger Rosen Jefferson Jean	37-40-0810 - 34-08-2164 34-65 -1257 - 35-25 - 8785 34-56 - 9510 - 38-31 - 7909	jasmin.rogerrosen@yahoo.fr germainjefferson@live.fr jeanchp8@yahoo.fr	Petion Ville Petion Ville Petion Ville	
Valbrun Prophete Pluviose	Kedes Ulyse Jeanty	36-99-5363 38-24-2302 34-87 -6947		Cite Soleil Cite Soleil Cite Soleil	Responsable
Joseph Phanord Prophete Charles	Jean Yonel Simeon Emmanuel Montes	37-03 - 9550 37 12 37 13 - 35 57 40 07 34 62 21 93 35 55 97 99	simeonphanord@yahoo.fr eprophete@gmail.com montes.charles@yahoo.com	Croix des Bouquets Croix des Bouquets Croix des Bouquets Croix des Bouquets	Responsable
Jacques Paul Bince	Joseph Camille Renoir Jean Martineau	34 81 6092- 35 58 2267 34 49 71 18 37 52 13 69	jacquescamille@hotmail.com jmartineaubince@yahoo.fr	Delmas Delmas Delmas	Responsable